



Union des forces progressistes

1999 Dandurand, Montréal, H2G 1Y8. Tél : 514-278-9014 sans frais 1-866-278-9014

Communiqué – publication immédiate

L'UFP APPUIE L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL

Montréal, 24 sept. 2002. Décidément, au Québec, on cherche à affaiblir le syndicalisme combatif en frappant à la caisse. Après les deux poursuites intentés par Péladeau contre le syndicat de Vidéotron, voilà qu'on autorise un recours collectif contre les professeurs de Montréal qui ont osé faire trois jours de grèves dites illégales dans leur lutte pour la parité. Cette pratique, encouragée par un certain nombre de démagogues animateurs de lignes ouvertes, semble se généraliser au Québec depuis la grève des infirmières en juin 1999.

«Il faut se rappeler que cette démarche de recours collectif a été instituée aux États-Unis, puis au Québec, suite aux mouvements consuméristes réclamant davantage de qualité des fabricants notamment dans l'automobile» de rappeler Pierre Dostie, co-porte-parole de l'UFP. «Il faut dénoncer le fait que cette arme se retourne maintenant contre les travailleuses et travailleurs syndiqués. En fait, un amendement législatif s'impose peut-être afin de soustraire les recours collectifs de la sphère des relations de travail».

Pour Molly Alexander, co-porte parole de l'UFP: «les progressistes doivent joindre leurs voix à celle de l'Alliance en demandant aux parents d'élèves concernés de signer le formulaire de désistement.»

«Cette tactique visant à opposer parents et enseignants est néfaste pour le climat éducatif à l'école», de souligner Mme Alexander.

- 30-

Pierre Dostie, Vice-président porte-parole de l'UFP, cel : 418-540-3285

pdostie@hotmail.com

Molly Alexander, Vice-présidente et porte-parole de l' UFP, cel : 514-502-2228

mollygraeme@hotmail.com